



CONTRAT ANNUEL ELEVEUR - OPERATEUR DE PREMIERE MISE EN MARCHÉ – ANNEE 2010

En application de l'accord interprofessionnel du 6 janvier 2010 étendu par arrêté interministériel du relatif au contrat de commercialisation prévu pour la majoration 2010 de l'aide aux ovins

Eleveur individuel : Je soussigné :

Ou

Société (GAEC, EARL, SCEA) : Nous soussignés,
Représentant la société :

Demeurant à (siège social).....
.....

Enregistré à l'EdE sous le numéro d'exploitation

Nombre de brebis :

DECLARE

- ✓ Compter parmi les trois opérateurs réalisant au minimum 50% de mes ventes d'agneaux de boucherie, soit environ agneaux, l'entreprise représentée par
- ✓ Fournir, pour l'année 2010 mon prévisionnel de mise en marché (joint en annexe du présent contrat) à l'opérateur signataire de ce présent document.
- ✓ Transmettre, pour l'année 2010 à Interbev Ovins le prévisionnel de mise en marché (*cocher la case correspondante*)

[] par le biais de l'opérateur cité ci-dessus

[] par un autre opérateur avec lequel j'ai contractualisé dans le cadre des dispositions de l'accord interprofessionnel

Je soussigné

représentant l'entreprise

opérateur de la première mise en marché demeurant à

enregistré au registre du commerce sous le numéro siren

DECLARE

- ✓ Commercialiser les animaux faisant l'objet de ce contrat
- ✓ Transmettre à Interbev Ovins, pour l'année 2010 le prévisionnel de mise en marché de l'éleveur (joint en annexe du présent contrat) en fonction du mandat ci-dessus

Fait à

Signature de l'éleveur (*ou des éleveurs pour une société*)

Signature de l'opérateur